

Gaïa Développement
628 rue Chanteperrix
69620 Frontenas
France
Site : <https://gaiadeveloppement.com>
Tel : +33 6 09 65 28 86



**EVALUATION D'APPRENTISSAGE SUR LA LOCALISATION DE L'AIDE
INTERNATIONALE**

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

RAPPORT TRANSVERSE GLOBAL



Juillet 2025

Contact :

Gaïa Développement

Anne BOUTIN

anneboutin@gaiadeveloppement.com

INTRODUCTION

Ce rapport transversal présente les principaux résultats de l'évaluation à mi-parcours d'apprentissage de la localisation de l'aide internationale du Programme « Agir pour un monde plus juste et des communautés plus résilientes » (2022 – 2026), mis en œuvre dans 7 pays (Mali, Niger, Burkina Faso, Sénégal, RDC, Burundi et Rwanda).

Cette évaluation à mi-parcours examine plus particulièrement dans quelle mesure :

- le Programme respecte les principes de la localisation de l'aide internationale: (i) renforcement des Sociétés Nationales Hôtes (ii) Autonomie des branches locales (iii) l'engagement communautaire (iv) l'accès aux financements (iv) l'efficacité et la durabilité des actions.
- cette référence à la localisation de l'aide internationale facilite l'atteinte des résultats et leur durabilité.

L'évaluation s'inscrit dans un esprit d'amélioration continue et d'apprentissage. Les conclusions ont permis de fonder des recommandations destinées aux principales parties prenantes (notamment CRB et SN), et d'identifier des bonnes pratiques (cf. fiches en annexe 1.)

Des investigations et analyses menées dans les 7 pays d'intervention ont, dans un premier temps, permis de conduire l'évaluation au niveau local, et de produire des rapports pays. Les résultats présentés dans les rapports pays ont ensuite été mutualisés par région (Sahel et Grands Lacs), puis globalisés au niveau du présent rapport.

La matrice ou référentiel de l'évaluation figure dans la note méthodologique, élaborée au moment du cadrage et présentée en annexe 3.

La démarche est structurée sur la base des deux questions évaluatives suivantes :

- QE.1 : La structuration du programme et la mise en œuvre du plan d'action sont-elles conformes aux principes de la localisation de l'aide internationale ?
- QE.2 : Le programme produit-il les effets recherchés via la localisation de l'aide internationale, et ces effets sont-ils durables ?

Sommaire

INTRODUCTION	2
SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
SYNTHESE	5
Introduction	5
La performance du Programme à travers la réponse aux questions de l'évaluation	5
Principales recommandations	7
I. L'ÉVALUATION D'APPRENTISSAGE SUR LA LOCALISATION DE L'AIDE	9
1.1 La localisation de l'aide	9
1.1.1 Décolonisation et délocalisation de l'aide internationale	9
1.1.2 Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la localisation de l'aide internationale	9
1.2 le plan d'action 2022 – 2026 de la CRB (volet sud)	11
1.3 Objectifs et méthodologie de l'évaluation	11
2 LES RESULTATS DE L'ÉVALUATION D'APPRENTISSAGE : CONSTATS, ANALYSES, ET FACTEURS EXPLICATIFS	14
2.1 - QE.1 : La structuration du programme et la mise en œuvre du plan d'action sont-elles conformes aux principes de la localisation de l'aide ?	14
2.2 - QE.2 : Le programme produit-il les effets recherchés via la localisation de l'aide internationale et le travail sur les partenariats équitables, et ces effets sont-ils durables ?	17
3 – LES RECOMMANDATIONS	21
4 ILLUSTRATION DES BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES	24

SIGLES ET ABBREVIATIONS

Sigles	Signification
ACNG	Acteur de la Coopération Non Gouvernementale
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AT	Assistant Technique
BOCA	Evaluation des capacités organisationnelles des branches
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CDS	Centre de Santé
CRB	Croix-Rouge de Belgique
CRB-FI	Croix-Rouge Belgique - Flandre
CRBF	Croix-Rouge du Burkina Faso
CRM	Croix-Rouge Malienne
CRBu	Croix-Rouge du Burundi
CRN	Croix-Rouge Nigérienne
CRR	Croix-Rouge Rwandaise
CRRDC	Croix-Rouge RDC
CRS	Croix-Rouge Sénégalaise
DGD	Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire
ECR	Engagement Communautaire et Redevabilité
EVCA	Evaluation des vulnérabilités des capacités améliorée
FG	Focus Group
FICR	Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
MCRCR	Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
MM	Ménage Modèle
M23	Mouvement du 23 mars (RDC)
ODD	Objectif de Développement Durable
OSC	Organisation de la Société Civile
PDI	Personnes Déplacées Internes
PGI	Protection Genre et Inclusion
QE	Question Evaluative
RDC	République Démocratique du Congo
RKV	Rode Kruis-Vlaanderen
RP	Représentant Pays
SAP	Système d'Alerte Précoce
SN	Société Nationale
SNH	Société Nationale Hôte
SSR	Santé sexuelle et reproductive
TOC	Theory of change
UGP	Unité de Gestion de Projet
VM	Village Modèle

SYNTHESE

INTRODUCTION

La localisation de l'aide internationale est définie comme un « *processus de reconnaissance, de respect et de renforcement du leadership des autorités locales et de la capacité de la société civile locale en matière de développement et d'action humanitaire. L'objectif de la localisation est d'accroître la durabilité et l'efficacité des actions de développement et de mieux répondre aux besoins des populations tels qu'ils sont définis par celles-ci* ».

Dans la perspective de jouer un rôle moteur en matière de localisation de l'aide internationale, la présente évaluation doit permettre de stimuler l'apprentissage interne de la CRB :

- En analysant les modalités opératoires actuelles de la CRB
- En identifiant les bonnes pratiques et les axes d'amélioration dans les partenariats
- En étudiant comment les SNH appuient leurs branches locales et en proposant des pistes de renforcement

Elle s'inscrit dans le cadre du Plan d'action 'Agir pour un monde plus juste et des communautés plus résilientes' – Volet Nord et Volet Sud – 2022 – 2026

Elle porte sur le volet Sud :

- qui vise à renforcer la résilience des communautés : « la capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes, des crises et des vulnérabilités sous-jacentes à anticiper, réduire l'impact, faire face et à se relever des effets de l'adversité sans compromettre le potentiel de développement à long terme »
- qui cible 2 régions d'Afrique subsaharienne : Les grands lacs et le Sahel

Elle a pour finalités :

- De produire une analyse approfondie de l'état de la localisation de l'aide internationale dans la mise en œuvre de son programme et ses relations partenariales

D'en tirer les enseignements dans la perspective d'ajuster ses pratiques

Elle est structurée autour de 2 questions principales :

- QE.1 : La structuration du programme et la mise en œuvre du plan d'action sont-elles conformes aux principes de la localisation de l'aide internationale?
- QE.2 : Le programme produit-il les effets recherchés via la localisation de l'aide internationale, et ces effets sont-ils durables ?

LA PERFORMANCE DU PROGRAMME A TRAVERS LA REPONSE AUX QUESTIONS DE L'EVALUATION

QE1 « LA STRUCTURATION DU PROGRAMME ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION SONT-ELLES CONFORMES AUX PRINCIPES DE LA LOCALISATION DE L'AIDE INTERNATIONALE ?

Engagé depuis plusieurs années, l'appui de la CRB aux SN pour le renforcement de la résilience communautaire s'inscrit dans un processus d'accompagnement au changement sur le moyen / long terme.

Sur le plan stratégique, la co-construction du programme à partir des plans stratégiques des SN, élaborés via une analyse ascendante et participative des besoins communautaires, illustre un engagement fort en faveur de l'appropriation locale. Le partenariat entre la CRB et les SN repose sur une vision partagée de la localisation, traduite en pratiques concrètes : la mise en œuvre du programme intègre plusieurs principes clés de la localisation de l'aide internationale tels que l'autonomie financière et décisionnelle accordée aux SN, l'approche participative et inclusive à travers l'implication des communautés locales dans la planification et

l'exécution des activités, la priorité donnée aux acteurs locaux, ainsi que les actions de renforcement de leurs capacités. La gestion déléguée adoptée favorise une responsabilisation accrue des SNH tout en maintenant un cadre de supervision et d'accompagnement assuré par la CRB via l'approche « coach », qui permet d'assurer un suivi rapproché sans interférer directement dans la gestion des activités.

Au niveau national, l'approche « gestion déléguée » pratiquée par la CRB apparaît totalement intégrée et appropriée par les SN. Celles-ci gèrent la subvention et pilotent les activités de façon autonome et les RP de la CRB adoptent une approche « coach » : laisser faire et appuyer sans se substituer.

L'intégralité de la subvention reste gérée au niveau national, mais la mise en œuvre est déléguée aux branches locales, dont les capacités sont renforcées afin de leur permettre de mener leurs activités auprès des plus démunis en toute autonomie, dans une logique de localisation de l'aide internationale.

Auxiliaire des pouvoirs publics, les SN figurent parmi les principaux intervenants humanitaires du pays, au plan national et au niveau local. Elles ont également démontré leur engagement en faveur du plaidoyer pour des causes humanitaires majeures, visant à en influencer les politiques publiques et à mobiliser des ressources pour améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables. Leur notoriété repose en grande partie sur leur important réseau de volontaires, vecteur efficace pour intervenir au plus près des communautés, et ponctuellement mobilisé par d'autres structures.

Le Programme « Résilience » poursuit le soutien au développement institutionnel des SN, notamment via une stratégie de mobilisation des ressources domestiques (soutien aux AGR / IGR) et de renforcement organisationnel au niveau national et infra. Plus fortes et autonomes, les SN accèdent également à des financements internationaux comme partenaire local d'ONG internationales, mais rarement « en direct ».

Néanmoins, des limites importantes subsistent :

- Certaines fonctions (finances, passation de marchés, planification stratégique) restent centralisées au siège des Sociétés Nationales Hôtes, freinant l'autonomie pleine des branches.
- L'accès aux financements repose encore majoritairement sur des réseaux facilités par la CRB,
- L'inégalité des capacités logistiques et humaines entre branches souligne la nécessité d'un appui différencié et plus soutenu.

QE2 « LE PROGRAMME PRODUIT-IL LES EFFETS RECHERCHES VIA LA LOCALISATION DE L'AIDE INTERNATIONALE, ET CES EFFETS SONT-ILS DURABLES ? »

Le programme produit des effets potentiellement durables grâce à une mise en œuvre conforme aux principes de la localisation de l'aide internationale.

Des Branches plus autonomes qui pilotent la mise en œuvre des activités

Toutes les SN sont conscientes de la nécessité de réduire leur dépendance aux financements extérieurs, et donc de trouver d'autres sources de revenus. Des stratégies de mobilisation des ressources domestiques sont mises en place aux niveaux national et infra.

Le renforcement de l'autonomie des Branches figure également parmi les priorités des PS de toutes les SN. Cela se traduit par le déploiement de formations professionnalisantes et l'appui aux AGR / IGR. Le programme a également permis de renforcer les compétences locales en développant des ressources formatives et une expertise mobilisable au siège des SNH et au niveau des branches locales. Il a également favorisé d'autres modalités d'acquisition et de renforcement des compétences (formations en cascade, responsabilisation des comités mis en place ...). Certaines SN (notamment la CRBu et la CRRDC) ont mis en place des démarches type « assurance qualité » pour « tirer les Branches vers le haut » et caractériser celles qui « fonctionnent bien »

Grace à ces dispositions dont la mise en œuvre est en partie soutenue par le projet, les Branches ont une certaine autonomie et pilotent la grande majorité des activités. Elles peuvent ajuster les plans d'action en fonction des réalités du terrain et de l'évolution du contexte. Le recours aux ressources locales est priorisé, sous réserve de rationalité et d'efficience des opérations.

La priorité donnée au local grâce à la mobilisation des volontaires

L'ancrage local repose principalement sur les volontaires, issus des communautés qu'ils servent et dont ils connaissent parfaitement les réalités et besoins. Cela permet aux branches locales d'apporter un appui adapté aux besoins des communautés et d'assurer un suivi rapproché des initiatives mises en place.

Conscientes de l'importance cruciale de la fonction de volontaire comme principal vecteur de la localisation, les SN (avec l'appui du Programme « Résilience » pour les interventions dans les zones ciblées) œuvrent pour leur développement, leur professionnalisation et leur fidélisation.

La participation des communautés à tous les stades du cycle du projet

L'approche basée sur l'Accompagnement, les moyens d'Agir et la Connection a permis aux communautés de développer leur propre résilience. En effet, la conduite de l'EVCA a permis :

- d'identifier de manière participative et consensuelle les vulnérabilités et les capacités des communautés, et de définir des actions adaptées pour mieux se préparer et répondre aux crises,
- et de cibler les populations les plus vulnérables comme bénéficiaires prioritaires.

Le programme « Résilience » soutient également le développement de l'engagement communautaire et de la redevabilité, notamment via le déploiement de l'approche ECR, et des mécanismes de remonté des plaintes.

Au plan opérationnel, les stratégies d'intervention génèrent un engagement actif des communautés, qui perçoivent rapidement les effets bénéfiques des nouvelles pratiques, et deviennent progressivement acteurs de leur propre développement. On observe des changements effectifs (propreté, assainissement, hygiène, solidarité, et l'émergence de services aux communautés : accès à l'eau, FARN, 1ers secours.

Cependant, des marges de progression subsistent :

- On observe des capacités inégales entre branches ;
- Certaines fonctions stratégiques (gestion financière, passation de marchés) restent centralisées, limitant l'autonomie locale ;
- La participation des communautés reste inégale selon les phases du cycle du projet, et ne s'inscrit pas dans une démarche réellement participative ; en effet, très peu de mécanismes de redevabilité sont mis en place permettant aux bénéficiaires finaux de remonter d'éventuelles critiques sur tel aspect des activités mises en œuvre.
- Les effets positifs sont limités aux zones d'intervention du projet et leur pérennité est liée à la capacité des branches à poursuivre l'accompagnement au-delà du programme.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- En ce qui concerne l'autonomie des Branches locales

R1 : La CRB devrait maintenir sa stratégie d'intervention basée sur l'élaboration de programmes alignés avec les plans stratégiques des SNH et dans une logique d'accompagnement à long terme. En parallèle, la CRB pourrait utilement apporter un appui spécifique aux SN pour qu'elles puissent valoriser leurs compétences et expertises à l'international, soit comme membres de consortium pilotés par des ONGI, en veillant à ce que les partenariats soient équitables, soit en répondant directement à des appels à projets émanant de bailleurs accessibles aux ONG locales ;

R2 : Poursuivre le renforcement des capacités des branches en matière de formulation de projets, gestion budgétaire et passation de marchés, puis mettre en place un mécanisme de délégation progressive de la gestion des marchés de taille moyenne aux branches, en fonction de leurs capacités administratives et financières, afin de réduire les délais d'exécution et de rapprocher la prise de décision du terrain.

R3 : A partir notamment de l'exploitation des diagnostics des branches, il serait utile d'élaborer des dispositifs d'accompagnement et de professionnalisation des branches différenciés et adaptés aux besoins locaux

spécifiques. Les plans pourraient être structurés autour d'un tronc commun à toutes les branches et de programmes « sur mesure ». Ce plan de renforcement, fondé sur des diagnostics, permettrait un accompagnement plus équitable et efficace des staffs et volontaires des Branches en matière (i) de compétences spécifiques (ii) développement des moyens d'agir, notamment pour la mobilisation des ressources locales, via les AGR/IGR : infrastructures, gestion, exploitation et maintenance ...

R4 : Poursuivre et généraliser la pratique « assurance qualité » menée par certaines SNH, afin de disposer d'un « référentiel » pour chaque niveau infra-national. Ainsi, les évaluations périodiques seront basées sur des indicateurs homogènes, dont l'exploitation devrait faciliter l'élaboration et le suivi des plans d'accompagnement.

- En ce qui concerne la mobilisation / valorisation des volontaires

R5 : Généraliser les politiques de recrutement et fidélisation des volontaires, tout en restant attentif à leur ancrage dans les communautés en (i) valorisant la fonction des volontaires (ii) réalisant des recrutements ciblés (iii) mettant les volontaires à disposition dans le cadre de prestation de services (iv) en encourageant les AGR/IGR initiées par des volontaires (v) en consolidant des bases de données nationales et locales ;

- En ce qui concerne la résilience des communautés

R6 : Veiller à maintenir sur le moyen long terme l'esprit de solidarité et d'entraide ainsi que le niveau d'engagement des volontaires, même au-delà du projet, afin de faciliter la poursuite et pérennité des services et instances communautaires : CCRRC, Comités de gestion, FARN, Clubs des mères. Cela suppose de maintenir un bon niveau d'engagement des volontaires, qui devront rester en nombre suffisant, mobilisés, et motivés. Ainsi, ils pourront continuer leurs interventions auprès des communautés, repérer les signes de faiblesse et de lassitude et agir en conséquence.

Il serait peut-être utile de prévoir également un accompagnement des communautés dans la perspective de susciter de leur part une plus grande implication dans des démarches concertées lors des différentes phases du projet : identification et formulation, mise en œuvre, évaluation ... Par exemple tout en restant sur le principe des kits (et lorsque cela est envisageable), on pourrait commencer en proposant le choix entre 2 ou 3 options sur le contenu du kit (par exemple variété des semences)

I. L'ÉVALUATION D'APPRENTISSAGE SUR LA LOCALISATION DE L'AIDE

1.1 LA LOCALISATION DE L'AIDE

La **localisation** est définie comme un « processus de reconnaissance, de respect et de renforcement du leadership des autorités locales et de la capacité de la société civile locale en matière de développement. L'objectif de la localisation est d'accroître la durabilité et l'efficacité des actions de développement et de mieux répondre aux besoins des populations tels qu'ils sont définis par celles-ci »¹.

1.1.1 Décolonisation et délocalisation de l'aide internationale

Ces dernières années, la localisation de l'aide internationale est associée à la problématique de la décolonisation de l'aide internationale, fortement (re) questionnée dans le contexte actuel de profonde transformation des équilibres internationaux, et de perte d'influence de l'occident². La posture de certains pays du Sahel (Niger) qui ont récemment rompu leur coopération avec certains acteurs de l'aide illustre ces tensions.

La décolonisation correspond à la fois à une prise en main des destinées des nouvelles nations par les élites locales, et à une dénonciation virulente de ce que fut le colonialisme et de tout ce qui le rappelle de près ou de loin. Dans le secteur de la Solidarité Internationale, les courants de critique dénoncent le caractère paternaliste de l'aide internationale. Ils considèrent qu'elle est guidée par les intérêts des donateurs, et qu'elle constitue un moyen pour les pays occidentaux de maintenir leur influence économique, politique et culturelle sur les pays bénéficiaires. La coopération internationale reste marquée par l'influence d'une culture de l'urgence, qui justifie une vision à court terme, une structure « verticale » prenant mal en compte les contextes locaux complexes, des interventions standardisées (concept du « kit prêt à l'emploi »), facilement déployées à grande échelle.

La critique s'est accrue à la suite du Grand Bargain, conclu dans le cadre du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016, qui introduit le concept de localisation de l'aide internationale visant à mieux impliquer les OSC locales et nationales à chaque phase de l'action humanitaire. Cela passe par des partenariats avec des organisations locales, par le financement de leurs activités et leur inclusion dans le processus de prise de décision. Mais malgré les engagements pris, l'objectif phare de cet accord – avoir canalisé au moins 25 % du budget de l'aide humanitaire directement vers les organisations locales et nationales dès 2020 – n'est toujours pas atteint en 2024. De plus, les modalités de financement des bailleurs internationaux maintiennent trop souvent une aide fléchée, ne permettant pas aux OSC locales de déterminer leurs propres priorités et modes d'intervention. Il en résulte que même si elles sont destinataires d'une part significative du budget des interventions, les OSC locales restent fréquemment des bénéficiaires passives, dont la participation est soumise à la discrétion des parties prenantes occidentales. Ainsi, la « localisation » de l'aide internationale risque de se limiter à l'installation de relais locaux pour un système inéquitable qui ne change pas en profondeur. Ce constat justifie, pour bon nombre d'acteurs engagés dans la réflexion, la nécessité d'évoluer de la « localisation » à la contextualisation de l'aide internationale.

1.1.2 Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la localisation de l'aide internationale

Le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MCRCR) a pris un engagement fort en faveur de la localisation de l'aide. Cet engagement s'inscrit dans une volonté de respecter les principes humanitaires, d'améliorer l'efficacité de l'aide internationale et de renforcer les capacités des sociétés nationales (SN).

Le MCRCR est unique en ce sens qu'il est composé de 192 SN, qui sont profondément enracinées dans leurs contextes respectifs. Ces SN sont souvent les premiers intervenants en cas de crise, et leur action est guidée

¹ TdR de l'évaluation

² Cf. Notamment :

Humanitaires en mouvement n°26 : « Quels chemins vers une aide décolonisée » - Groupe URD, Décembre 2024

« Quelle(s) localisation(s) pour le travail humanitaire de demain » dans Alternatives humanitaires n°26, Juillet 2024 – Le travail humanitaire aujourd'hui – Etat des lieux

par une approche locale. Cela signifie que le Mouvement n'a pas seulement des intervenants externes qui viennent en renfort, mais aussi une présence permanente au niveau local.

Le renforcement des capacités des sociétés nationales est l'un des objectifs clés de la localisation de l'aide internationale au sein du Mouvement. Cela inclut : (i) la formation des volontaires et du personnel local pour qu'ils soient capables de répondre efficacement aux urgences et de soutenir les initiatives de développement communautaire, (ii) l'amélioration des infrastructures pour permettre une meilleure autonomie des interventions locales, (iii) le soutien technique et financier pour aider les SN à devenir plus résilientes et autonomes.

Le Mouvement travaille pour que les SN locales jouent un rôle de leadership dans la réponse aux crises, en coordonnant directement les interventions et en prenant des décisions adaptées aux besoins de leur communauté. Les acteurs internationaux sont souvent présents en soutien, plutôt qu'en chef de file, et s'efforcent de transférer leur expertise et leurs ressources vers les acteurs locaux.

Le Mouvement adhère à des principes de partenariat équitables, qui guident la relation entre les SN, la FICR et le CICR. Ces principes incluent :

- Le respect mutuel des capacités, des rôles et des responsabilités.
- L'appropriation locale : Les communautés locales doivent être au centre de la prise de décision, ce qui garantit que les interventions sont pertinentes et acceptées par les bénéficiaires.

Bien que le MCRCR soit bien positionnés pour mettre en œuvre la localisation, **plusieurs défis persistent** :

- La gestion des financements : Les SN locales ont parfois un accès limité aux financements directs, ce qui entrave leur capacité à intervenir de manière indépendante.
- Coordination avec d'autres acteurs : Dans les situations de crise complexes, il peut y avoir des conflits entre les acteurs locaux et internationaux, même au sein du Mouvement.
- Capacités inégales : Certaines SN ont des ressources et des capacités beaucoup plus développées que d'autres, ce qui crée des disparités dans la qualité et l'ampleur de la réponse.

A travers ses choix stratégiques, ses pratiques et modalités d'intervention, la Croix-Rouge de Belgique (CRB) est activement engagée dans la localisation de l'aide internationale. Ainsi, depuis 2014, elle a adopté la gestion déléguée comme mode de gestion privilégié dans le cadre de ses partenariats. Dans ce cadre, la CRB aide les sociétés nationales hôtes (SNH) à renforcer leurs capacités et les accompagne dans la mise en œuvre des activités qu'elles souhaitent développer pour les communautés vulnérables.

Au niveau opérationnel / terrain, la CRB encourage ses partenaires à s'appuyer sur l'approche « Engagement Communautaire et Redevabilité » (ECR), préconisée par le MCRCR depuis 2017, et qui considère la communauté comme agent de son développement et décideur du changement qui la concerne. La communauté est donc systématiquement associée dans toutes les phases du cycle d'un projet. L'approche ECR garantit la redevabilité de la Croix-Rouge envers la communauté à travers la mise en place de systèmes formels de retour d'informations.

Enfin, son réseau de volontaires, actifs sur le terrain constitue une précieuse ressource pour maintenir et développer un lien actif avec les communautés.

1.2 LE PLAN D'ACTION 2022 – 2026 DE LA CRB (VOLET SUD)

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Plan d'Action 2022 – 2026 de la Croix-Rouge de la Belgique (financé par la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD). Ce plan d'action, intitulé « *Agir pour un monde plus juste et des communautés plus résilientes* » est mis en œuvre par la CRB en collaboration avec ses partenaires locaux, comportant deux volets : un volet Nord et un volet Sud³.

L'objectif du volet Sud est de renforcer la résilience de communautés définie, par la CRB comme « *la capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes, des crises et des vulnérabilités sous-jacentes à anticiper, réduire l'impact, faire face et à se relever des effets de l'adversité sans compromettre le potentiel de développement à long terme* ».

Il a démarré le 01/01/2022 et prendra fin le 31/12/2026.

En ce qui concerne la **stratégie d'intervention** (TOC⁴), elle :

- Est déclinée à 2 niveaux : CRB – SNH / siège et SNH / siège – Branches locales – Communautés.
- Repose, pour chacun de ces 2 niveaux, sur 3 leviers d'intervention :
 - o Accompagne (via des mesures d'assistance technique, d'appui, de sensibilisation, de formation,
 - o Donne les moyens d'agir (via des moyens financiers, des équipements & infrastructures, soutiens aux AGR, à l'épargne, ...)
 - o Connecte (via des mises en relation, la recherche de synergies, l'appui aux plaidoyers, à la recherche de financements, ...)

1.3 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

1.3.1 Rappel des objectifs

La présente évaluation à mi-parcours s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action 2022 – 2026 de la CRB financé par la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD). Ce plan d'action comportant deux volets (un volet Nord et un volet Sud), intitulé « *Agir pour un monde plus juste et des communautés plus résilientes* » est mis en œuvre par la CRB en collaboration avec ses partenaires locaux.

Cette évaluation d'apprentissage est d'ordre stratégique : elle vise à fournir à la CRB une analyse approfondie de l'état de la localisation de l'aide internationale dans la mise en œuvre de son programme (volet Sud – Mali, Niger, Burkina Faso, Sénégal, Rwanda, Burundi et RDC) et dans ses relations partenariales, et les enseignements tirés de cet exercice permettront à la CRB d'ajuster ses pratiques en matière de la localisation de l'aide aussi bien au niveau de la CRB, et au niveau des SNH.

L'évaluation a pour fonction principale de stimuler l'apprentissage interne de la CRB :

- en analysant les modalités opératoires actuelles de la CRB, en particulier le mode de gestion déléguée, favorisant la localisation, la mise en œuvre de partenariats équitables et le renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- en identifiant les bonnes pratiques et les axes d'amélioration dans les partenariats CRB / SNH, en responsabilisation des acteurs locaux, de transfert de ressources et de compétences, de participation aux décisions ;
- en étudiant comment les Sociétés nationales hôtes appuient actuellement leurs branches locales pour un meilleur accompagnement des communautés et de proposer des pistes de renforcement.

L'attente majeure de cet exercice est de donner des perspectives sur la localisation de l'aide internationale dans le futur cycle d'intervention de la CRB, notamment en lien avec son Plan d'action 2022 – 2026.

Cet exercice d'apprentissage est centré sur les utilisateurs et sur l'utilité des leçons apprises. Il s'adresse aux groupes d'utilisateurs prioritaires identifiés dans les TdRs afin de contribuer à l'amélioration de leurs pratiques de localisation que ce soit dans le cadre de partenariats existants ou pour de futures collaborations.

³ Il fait suite à un premier programme de résilience communautaire qui s'est déroulé entre 2017 et 2021

⁴ Theory of change

- Au niveau de la CRB pour améliorer sa stratégie partenariale et ses modalités de collaboration avec les SN dans une optique de localisation ;
- Au niveau des SNH pour alimenter leurs Plans de développement respectifs et optimiser l'accompagnement qu'elles fournissent à leurs branches locales, afin que celles-ci soient mieux à même d'appuyer les communautés ;

1.3.2 – La méthodologie

Une vision synthétique de la mission est présentée dans le schéma synoptique ci-dessous

Phase 1 – Cadrage de l'évaluation	Structurer la démarche de l'évaluation	1 mois – décembre 2024
	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de cadrage (Visio conférence) avec le comité d'évaluation et collecte de la documentation - Première revue documentaire et reconstitution de la (ou des) logique d'intervention du Programme ; - Approfondissement des attentes et enjeux de l'évaluation d'apprentissage ; - Structuration des questions évaluatives ; définition des indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et identification des sources de vérification ; - Élaboration du référentiel d'évaluation standard et ébauche des plans d'évaluation par pays ; - Élaboration de la feuille de route de l'évaluation : chronogramme prévisionnel, méthodologie de définition des échantillons pour les investigations terrain, méthodes et outils de collecte ; - Élaboration de la note méthodologique et présentation au Comité d'évaluation central <p>Livrable :</p> <p>Note méthodologique conforme à la structure présentée dans les TdR</p>	
Phase 2 – Evaluation	Collecter les données qualitatives et quantitatives nécessaires à fonder un jugement sur la performance de la localisation de l'aide, tirer les enseignements et formuler des recommandations	3 mois Janvier à mars 2025
	<p>Étape 2.1 – Investigations terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des plans d'évaluation par pays - Préparation des investigations avec l'appui des comités d'évaluation pays - Mission de recueil de données et d'informations au Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, RDC, Burundi et Rwanda, avec l'appui du Comité d'évaluation : briefing pré-mission (prise en compte des enjeux de sécurité et organisation de la logistique d'accès au terrain), investigations, entretiens et visites auprès d'un échantillon représentatif d'acteurs et de réalisations ; - Restitution à chaud des premiers résultats lors d'un atelier réunissant le Comité d'évaluation dans chaque pays et si possible des représentants des autres parties prenantes. <p>Étape 2.2 – Ateliers régionaux de mise en commun et mutualisation des analyses et résultats par pays</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail conjoint des experts de l'équipe opérationnelle et des experts internationaux réunis pour deux ateliers régionaux de 4 jours dans 1 pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest - Présentation et confrontation des résultats et 1ères conclusions, - Analyse des QE transversales - Consolidation des conclusions : enseignements validés, recommandations provisoires <p>Livrables :</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un powerpoint de présentation des principales analyses et recommandations par pays (pour chacune des CR partenaires) à présenter à l'issu de chaque mission ▪ Compte-rendu des enseignements validés et des recommandations provisoires. 		
Phase 3 –Rapportage, restitution et publication	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; padding: 5px;">Prendre en compte les observations formulées par les parties prenantes de l'évaluation et rédiger les rapports provisoire et final de l'évaluation</td> <td style="width: 20%; padding: 5px; text-align: center;">1 à 2 mois (Avril - Mai 2025)</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration des rapports préliminaires pays conformément à la structure présentée dans les TdR), et transmission à la CRB dans les 15 jours suivant la fin de chaque mission ; - Réception des commentaires des comités d'évaluation pays dans les 5 jours et finalisation des rapports pays - Production du rapport final compilant les 5 rapports pays, et incluant une synthèse générale conformément à la structure présentée dans les TdR - Présentation des résultats de l'évaluation à la CRB et à ses partenaires, et recueil des observations - Formulation des observations par le Comité d'évaluation de la CRB et de ses partenaires ; - Prise en compte des observations et formulation du rapport final <p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un rapport final intégrant la synthèse générale (max 10 pages) et les 5 rapports sur chaque pays (max. 20 pages/pays annexes exclues) ▪ Un tableau des principaux commentaires faits au rapport(s) provisoire(s) et leur suivi en vue de la rédaction du rapport final ▪ Un powerpoint de présentation des principales conclusions et recommandations générales à présenter lors de deux webinaires (l'un pour l'Afrique de l'Ouest, l'autre pour l'Afrique de l'Est). 	Prendre en compte les observations formulées par les parties prenantes de l'évaluation et rédiger les rapports provisoire et final de l'évaluation	1 à 2 mois (Avril - Mai 2025)
Prendre en compte les observations formulées par les parties prenantes de l'évaluation et rédiger les rapports provisoire et final de l'évaluation	1 à 2 mois (Avril - Mai 2025)		

2 LES RESULTATS DE L'EVALUATION D'APPRENTISSAGE : CONSTATS, ANALYSES, ET FACTEURS EXPLICATIFS

Les chapitres suivants présentent l'analyse générale de la performance du programme au regard de la problématique de la localisation de l'aide internationale. Chaque question et sous-questions évaluatives est examinée à partir des constats opérés par les évaluateurs. Elles font l'objet d'une analyse permettant de porter une appréciation, et donne lieu à une conclusion.

2.1 - QE.1 : LA STRUCTURATION DU PROGRAMME ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION SONT-ELLES CONFORMES AUX PRINCIPES DE LA LOCALISATION DE L'AIDE ?

2.1.1 - Le programme repose-t-il sur un partenariat équitable entre la CRB et les SNH ?

Le programme 2022–2026 repose clairement sur un partenariat équitable entre la CRB et les Sociétés Nationales Hôtes (SNH). En effet, dans la continuité des programmes financés par la DGD en 2014–2016 et 2017–2021, ce nouveau cycle consolide une collaboration structurée, fondée sur la co-élaboration du programme à partir des Plans stratégiques des SNH. Ces plans sont eux-mêmes ancrés dans une analyse des besoins exprimés localement par les communautés, dans une logique de planification territoriale partagée entre tous les acteurs locaux. La conception budgétaire est réalisée de manière conjointe et équilibrée. Les SNH pilotent les priorités en fonction de leur contexte, tandis que la CRB apporte un soutien méthodologique. Les responsabilités sont précisément définies et complémentaires : la CRB joue un rôle de facilitateur, tandis que les SNH assurent la gestion financière et opérationnelle via leurs structures locales, volontaires et comités. Cette répartition claire des rôles témoigne d'une relation partenariale basée sur la confiance, le respect mutuel et l'équité.

2.1.2 - La visibilité et le positionnement des SNH sur la scène nationale, régionale ou internationale est-il renforcé via l'action de la CRB ?

La visibilité et le positionnement des Sociétés Nationales Hôtes (SNH) sont renforcés sur la scène nationale et régionale grâce à l'action de la CRB, notamment par son appui au développement institutionnel et à la mise en œuvre des Plans Stratégiques (PS). En tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics, les SNH occupent une place reconnue dans les mécanismes de coordination humanitaire, tant au niveau national, qu'infra-national. Leur présence s'étend jusqu'au niveau communautaire grâce à un réseau dense de volontaires, ce qui renforce leur ancrage local et leur légitimité. Toutefois, leur visibilité demeure plus limitée sur la scène internationale, en dehors du MCRCR. L'appui de la CRB contribue ainsi à consolider leur positionnement dans leur contexte national et régional, tout en laissant entrevoir un potentiel de renforcement de leur reconnaissance au-delà du cadre du Mouvement.

2.1.3 - L'accès aux financements des SNH est-il renforcé et accru grâce aux interventions de la CRB ?

L'accès aux financements des SNH est globalement renforcé grâce aux interventions de la CRB, même si des disparités subsistent selon les contextes. Chaque Plan Stratégique (PS) soutenu par la CRB intègre un volet spécifique dédié à la mobilisation de ressources propres, afin de renforcer l'autonomie financière des SNH, notamment à travers le développement d'activités génératrices de revenus (AGR/IGR) aux niveaux national et infra-national. Les SNH s'efforcent également de valoriser les services offerts par leur réseau de volontaires pour ancrer des initiatives durables au sein des communautés. Au Burundi, par exemple, la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation domestique des ressources a permis à la Société Nationale de couvrir 45 % de ses coûts de base en 2023. Toutefois, les SNH sont encore trop peu mobilisées en tant que partenaires au sein de consortiums pilotés par des ONG internationales, ce qui limite parfois leur autonomie financière. L'appui de la CRB contribue ainsi à structurer et professionnaliser cette dynamique, en posant les bases d'un accès élargi et plus durable aux financements.

2.1.4 - La CRB contribue-t'elle au renforcement des capacités / habiletés des SN en accord avec le cadre relatif au développement des SN de la FICR et la politique du développement des SN ?

La CRB contribue activement au renforcement des capacités des SNH, en cohérence avec le cadre de développement des SN de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et la politique correspondante. En effet, celle-ci oriente le soutien apporté aux SNH pour que celles-ci deviennent fortes et autonomes (bonne gouvernance, durabilité financière, capacités opérationnelles), bien ancrées dans leurs communautés, capables de répondre aux besoins humanitaires et de développement, conformes aux principes fondamentaux du Mouvement et reconnues par leur gouvernement, comme auxiliaires des pouvoirs publics.

Les Plans d'Action (PA) s'alignent systématiquement sur les Plans Stratégiques (PS) des SN et intègrent un objectif spécifique dédié au renforcement organisationnel. Des activités concrètes de renforcement des compétences sont mises en œuvre tant au niveau national qu'infra-national, ciblant les staffs des SN pour améliorer leur efficacité et autonomie. La CRB adopte une approche de gestion déléguée qui favorise un rôle de type « coach », incarné par le Représentant Pays (RP), dont la mission est de « laisser faire et appuyer sans se substituer ». Ce positionnement confère une responsabilité majeure au RP, qui devient un acteur clé du développement des capacités locales, en soutenant les SN tout en respectant leur leadership et leur rythme de progression.

2.1.5 - Les SNH contribuent-elles au renforcement des branches locales afin qu'elles-mêmes puissent contribuer au renforcement de la résilience des communautés ?

Les SNH contribuent activement au renforcement de leurs branches locales afin que celles-ci puissent, à leur tour, renforcer la résilience des communautés. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie de décentralisation des capacités, visant à doter les branches d'une autonomie opérationnelle effective. Pour ce faire, les SNH déploient un accompagnement technique structuré, incluant des formations ciblées et des évaluations de capacités organisationnelles (telles que les exercices d'évaluations des capacités organisationnelles des branches (BOCA)). Ces formations sont ensuite diffusées en cascade aux niveaux infra, en mobilisant les volontaires comme vecteurs de transfert de compétences. Par ailleurs, les branches bénéficient d'un appui financier à travers le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) et la mobilisation de ressources locales, comme les cotisations des membres. L'objectif est de permettre aux branches de jouer pleinement leur rôle de relais au plus près des communautés, en intervenant de manière autonome, réactive et durable pour renforcer leur résilience.

2.1.6 - Les SNH appliquent-elles tout ou partie des principes de la gestion déléguée envers leurs branches locales ?

Les SNH appliquent tout ou partie des principes de la gestion déléguée envers leurs branches locales, dans une logique de responsabilisation progressive. Si la gestion des subventions reste centralisée au niveau national, les branches disposent néanmoins d'une autonomie réelle pour la mise en œuvre des activités sur le terrain. Elles reçoivent les fonds nécessaires à cet effet et peuvent engager des dépenses dans la limite de plafonds définis (par exemple : 5.000 USD en RDC, 1.000 USD au Burundi, 1.000.000 FRW au Rwanda). En parallèle, toutes les SNH développent des AGR à différents niveaux – national et infra – avec des niveaux de maturité variables. Ces initiatives visent à assurer des ressources complémentaires, permettant aux branches de maintenir un minimum d'activités, même en l'absence de financements externes, et d'agir en faveur des populations les plus vulnérables. Ainsi, les SNH renforcent progressivement l'autonomie de leurs branches, en leur conférant une marge d'action et de gestion adaptée à leur réalité locale.

CONCLUSION GENERALE SUR LA QUESTION QE1 : *La structuration du programme et la mise en œuvre du plan d'action sont-elles conformes aux principes de la localisation de l'aide internationale ?*

La structuration du programme de renforcement de la résilience communautaire dans les différents pays et la mise en œuvre du Plan d'Action sont globalement conformes aux principes de la localisation de l'aide internationale, bien que certains défis subsistent.

Le programme repose sur un partenariat équitable entre la CRB et les SNH des différents pays. Sa conception y compris l'élaboration du budget a été menée conjointement par un comité technique réunissant les représentants des différentes organisations, avec l'appui des UGPs, suivant une approche participative qui intègre l'exploitation des données existantes et l'organisation de réunions d'échanges pour partager et harmoniser les analyses. La mise en œuvre du programme intègre quant à elle plusieurs principes clés de la localisation de l'aide internationale tels que l'autonomie financière et décisionnelle accordée aux SNHs, l'approche participative et inclusive à travers l'implication des communautés locales dans la planification et l'exécution des activités, la priorité donnée aux acteurs locaux, ainsi que des actions de renforcement des capacités des acteurs locaux. La gestion adoptée favorise une responsabilisation accrue des SNHs tout en maintenant un cadre de supervision et d'accompagnement assuré par la CRB, qui permet d'assurer un suivi rapproché sans interférer directement dans la gestion des activités.

L'appui de la CRB a contribué au renforcement de la visibilité et du positionnement des SNH sur la scène national, régional et internationale. En effet, les SNH jouent un rôle central dans le paysage humanitaire en s'impliquant activement dans divers cadres de concertation aux niveaux national et international. Aussi, la synergie d'action initiée avec diverses organisations renforce leurs expertises et leurs impacts, notamment en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de résilience communautaire. Cette dynamique de collaboration et d'échange illustre son positionnement stratégique en tant qu'acteur clé du développement et de l'action humanitaire. Également, les SNH ont démontré leur engagement en faveur du plaidoyer pour des causes humanitaires majeures, visant à en influencer les politiques publiques et à mobiliser des ressources pour améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables.

Cet appui a également contribué au renforcement des capacités et habiletés des SNH en accord avec le cadre relatif au développement des SN de la FICR et la politique du développement des SNH. En effet, malgré le fait que l'accompagnement de la CRB ne repose pas sur une évaluation spécifique des besoins, menant à l'établissement d'un plan d'action détaillé, il répond aux priorités définies dans les Plans Stratégiques définies par les SNH (excepté au Sénégal qui ne dispose pas de plan stratégique), sur lequel toutes les activités soutenues par le programme sont alignées. Aussi, les moyens d'action importants et cohérents mis en place par le programme ont contribué au renforcement des capacités institutionnelles et financières des SNH, favorisant leur autonomie et celle des branches locales, réduisant leur dépendance des financements extérieurs. En offrant une certaine flexibilité financière, la contribution aux frais de structure de 5% du budget du programme a renforcé la structure des SNH en couvrant des besoins essentiels tels que les frais de personnel, la logistique et la sécurité, favorisant son autonomie et son efficacité dans la mise en œuvre de ses missions humanitaires.

Afin de leur permettre de contribuer plus efficacement au renforcement de la résilience des communautés, les branches locales bénéficient d'un accompagnement de la part des SNH, à travers le renforcement de leurs moyens d'action, notamment les infrastructures, les AGR, le soutien logistique, ainsi que le renforcement des capacités techniques à travers des formations sur diverses thématiques.

Par ailleurs, il faut noter que l'intervention du programme n'a pas permis de renforcer et d'accroître de manière conséquente l'accès au financement des SNH. En effet, même si quelques actions indirectes ont été menées (recherche de financement abordée dans la formation sur la gestion des projets, formation sur l'élaboration des plans d'affaire, facilitation des rencontres avec d'autres partenaires), les SNH n'accèdent pas effectivement à des financements de façon autonome en dehors du mouvement Croix Rouge. Cela explique le fait que les ressources des SNH proviennent principalement du soutien des Sociétés Nationales Participantes du CICR et de la FICR. Elles ne disposent pas de service dédié à la mobilisation des ressources (excepté au Burkina Faso, et au Rwanda) et les branches locales ignorent même si elles sont habilitées à chercher des financements en dehors du mouvement Croix Rouge, sans passer par le siège.

Il est aussi relevé que les branches locales ne disposent pas toutes d'un budget propre pour la mise en œuvre des activités du programme dont la gestion financière est assurée par l'UGP. Mais, elles disposent d'une autonomie dans la gestion des fonds générés par les AGR institutionnelles mises en place grâce à l'appui de la CRB.

Recommandations globales tirées de cette analyse :

En ce qui concerne l'autonomie des branches locales :

R1 : La CRB devrait maintenir sa stratégie d'intervention basée sur l'élaboration de programmes alignés avec les plans stratégiques des SNH et dans une logique d'accompagnement à long terme. En parallèle, la CRB pourrait utilement apporter un appui spécifique aux SN pour qu'elles puissent valoriser leurs compétences et expertises à l'international, soit comme membres de consortium pilotés par des ONGI, en veillant à ce que les partenariats soient équitables, soit en répondant directement à des appels à projets émanant de bailleurs accessibles aux ONG locales ;

R2 : Poursuivre le renforcement des capacités des branches en matière de formulation de projets, gestion budgétaire et passation de marchés, puis mettre en place un mécanisme de délégation progressive de la gestion des marchés de taille moyenne aux branches, en fonction de leurs capacités administratives et financières, afin de réduire les délais d'exécution et de rapprocher la prise de décision du terrain.

2.2 - QE.2 : LE PROGRAMME PRODUIT-IL LES EFFETS RECHERCHÉS VIA LA LOCALISATION DE L'AIDE INTERNATIONALE ET LE TRAVAIL SUR LES PARTENARIATS ÉQUITABLES, ET CES EFFETS SONT-ILS DURABLES ?

2.2.1 - La gestion directe de la subvention par la SNH permet une mise en œuvre fluide des activités, avec la flexibilité nécessaire

La gestion directe de la subvention par les SNH permet une mise en œuvre globalement fluide des activités, tout en offrant la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux réalités du terrain. Les SNH maîtrisent bien les modalités de gestion de la subvention DGD, et tirent pleinement parti des marges de manœuvre qu'elle autorise, notamment à travers l'utilisation de la réserve de contingence et la flexibilité entre les lignes budgétaires. Cette souplesse a permis de faire face à certaines contraintes, comme l'augmentation des prix, en adaptant les activités sans compromettre les résultats attendus. La mise en œuvre est conforme aux prévisions dans la majorité des pays, à l'exception du Sénégal, où un retard important a été constaté. Néanmoins, ce mode de gestion directe favorise l'appropriation locale, la réactivité et la capacité d'ajustement, en cohérence avec les principes d'efficacité et de contextualisation de l'aide internationale.

2.1.1 - Le recours aux ressources locales est systématiquement priorisé et permet de rationaliser les coûts

Le recours aux ressources locales est systématiquement priorisé par les SNH et contribue à une gestion plus efficiente des interventions. Cette priorité est cependant exercée avec discernement, en veillant à garantir la rationalité et l'efficacité des choix opérés. La principale ressource mobilisable est le vaste réseau de volontaires, profondément ancré dans les communautés, ce qui permet non seulement de réduire les coûts opérationnels, mais aussi de renforcer la pertinence et l'acceptabilité des actions menées. En mobilisant ces ressources humaines locales, les SNH assurent une mise en œuvre de proximité, réactive et durable, tout en optimisant l'utilisation des fonds disponibles. Ce recours réfléchi aux ressources locales s'inscrit pleinement dans une logique de responsabilisation et de renforcement des capacités locales.

2.1.2 - Grâce au mode de gestion déléguée, les branches locales pilotent et gèrent de façon autonome les activités déployées sur leur territoire

Grâce au mode de gestion déléguée, les branches locales des SNH pilotent et gèrent de manière autonome une partie significative des activités déployées sur leur territoire. Les SN délèguent la gestion opérationnelle aux branches, tout en mettant en œuvre des stratégies de renforcement de leurs capacités afin de développer progressivement leur autonomie. Le niveau d'autonomie varie selon les pays, mais des démarches

structurantes ont été initiées, comme les approches « assurance qualité » mises en place par la Croix-Rouge du Burundi (CRBu), et par la Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo (CRRDC), les comités modèles de la Croix Rouge du Burkina Faso (CRBf), qui permettent d'identifier et de valoriser les branches les plus performantes.

Cette dynamique contribue à la localisation de l'aide internationale : les branches soutenues par le projet sont en capacité de piloter les activités en lien étroit avec les communautés, s'appuyant sur des ressources humaines et techniques mobilisables localement, notamment un réseau de volontaires bien implanté. Toutefois, les ressources logistiques et financières demeurent parfois limitées, et le manque de prise en compte systématique des spécificités locales peut freiner une contextualisation optimale de l'action. Malgré cela, cette gouvernance de proximité constitue un levier essentiel pour renforcer la réactivité, l'efficacité et la pertinence des interventions.

2.2.4 - Les communautés sont effectivement actrices du processus de renforcement de leur résilience

Les communautés sont progressivement devenues actrices du processus de renforcement de leur résilience, bien que leur implication reste variable selon les contextes et les étapes du cycle de projet. L'approche ECR (Engagement communautaire et redevabilité) est bien intégrée au niveau institutionnel, et mise en œuvre à des degrés divers selon les pays. Les communautés sont généralement impliquées dès l'évaluation des besoins et fortement mobilisées dans la réalisation des activités, selon les stratégies propres à chaque Société Nationale (SN) – comme les approches "Ménage modèle" au Burundi, "Village modèle" au Rwanda ou "Ménage résilient" au Niger.

Les réponses apportées s'appuient sur des kits standardisés, dont la diversité permet une certaine adaptation aux réalités locales, même si cette approche limite les possibilités de solutions individualisées. On observe également des dynamiques positives sur le terrain, notamment en matière de solidarité, d'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement, témoignant d'un réel engagement des communautés. Des dispositifs de redevabilité communautaire commencent à être mis en place (clubs Mugoniki, comités de gestion des plaintes, réunions communautaires, etc.), mais l'expression des communautés demeure encore relativement timide.

Enfin, certaines initiatives locales de solidarité en cas de crise sont prometteuses et mériteraient d'être mieux documentées et valorisées. Ainsi, si les communautés ne sont pas encore pleinement co-pilotes du processus, elles en sont indéniablement des partenaires actifs et essentiels, avec un potentiel de participation renforcé à moyen terme.

2.2.5 - La stratégie d'intervention du programme basée sur les services « Accompagnement, Moyens d'Agir, et Connection » est mise en œuvre et permet aux communautés de développer leur propre résilience

Cette approche a favorisé **l'émergence de services communautaires concrets et diversifiés**, tels que l'accès à l'eau potable, les clubs des mères, les formations aux premiers secours, les FARN, les activités agricoles (champs communs, distribution de semences, de petit bétail, etc.), ou encore des initiatives environnementales (plantules pour contrer l'érosion) et de santé (stratégie avancée de vaccination au Sénégal, système de graduation au Rwanda).

Ces services ont un impact direct sur la résilience des communautés, à condition qu'ils soient soutenus dans la durée.

La pérennité de ces actions repose en grande partie sur **l'engagement massif et constant du réseau de volontaires**, véritable colonne vertébrale du programme. Ces volontaires sont mobilisés avec ou sans projet et agissent comme relais essentiels au sein des communautés. Conscientes de cet enjeu, certaines SNH s'efforcent de valoriser et de fidéliser ce capital humain, en développant des initiatives spécifiques, comme le **plan de mérite au Burundi**, qui récompense les volontaires, les communes et les branches les plus actives.

Ainsi, la stratégie des « **trois services** » est bien opérationnelle, et si elle dépend encore du soutien externe sur certains volets, elle crée les conditions d'un renforcement durable de la résilience communautaire fondé sur l'engagement local, la solidarité et l'ancrage territorial.

CONCLUSION GENERALE SUR LA QUESTION QE2 *Le programme produit-il les effets recherchés via la localisation de l'aide internationale et le travail sur les partenariats équitables, et ces effets sont-ils durables ?*

Le programme produit dans l'ensemble les effets recherchés via la localisation, même si la durabilité de ces effets varie selon les contextes et reste encore partiellement conditionnée à certains appuis externes.

La gestion déléguée mise en place par la CRB permet un véritable transfert de responsabilités vers les SNH, qui assurent la gestion financière et opérationnelle du programme, tout en renforçant leurs branches locales dans une logique de subsidiarité. Les branches sont de plus en plus autonomes, capables de piloter les activités sur leur territoire et de mobiliser les communautés, même si le degré d'autonomie diffère selon les pays. Les volontaires, quant à eux, jouent un rôle clé dans la mise en œuvre locale, avec un engagement constant qui constitue un réel levier de pérennisation.

Le programme permet également de renforcer la résilience des communautés, à travers une offre de services structurée autour de l'accompagnement, des moyens d'agir et de la connexion. Les EVCA facilitent l'identification des plus vulnérables, et les activités menées (eau, hygiène, santé, agriculture, solidarité, etc.) génèrent des changements visibles et appréciés au niveau local. Des signes d'appropriation communautaire émergent, notamment via des dispositifs de redevabilité, des dynamiques de solidarité locale et un engouement croissant des populations.

Toutefois, des limites persistent : la prise en compte encore insuffisante des spécificités locales peut restreindre la contextualisation de certaines interventions (Sénégal) ; les moyens logistiques et financiers des branches restent fragiles, et la durabilité repose souvent sur la capacité des SNH à mobiliser des ressources propres (via AGR) ou à accéder à des financements extérieurs.

En conclusion, le programme contribue clairement à l'opérationnalisation des principes de la localisation de l'aide, en favorisant l'autonomie, la proximité, la pertinence des actions et l'engagement communautaire. Pour que les effets soient pleinement durables, il conviendra de poursuivre les efforts en matière de renforcement structurel, de diversification des ressources, et d'adaptation aux contextes locaux.

Recommandations tirées de cette analyse :

En ce qui concerne l'autonomie des branches locales :

R3 : A partir notamment de l'exploitation des diagnostics des branches, il serait utile d'élaborer des dispositifs d'accompagnement et de professionnalisation des branches différenciés et adaptés aux besoins locaux spécifiques. Les plans pourraient être structurés autour d'un tronc commun à toutes les branches et de programmes « sur mesure ». Ce plan de renforcement, fondé sur des diagnostics, permettrait un accompagnement plus équitable et efficace des staffs et volontaires des Branches en matière (i) de compétences spécifiques (ii) développement des moyens d'agir, notamment pour la mobilisation des ressources locales, via les AGR/IGR : infrastructures, gestion, exploitation et maintenance ...

R4 : Poursuivre et généraliser la pratique « assurance qualité » menée par certaines SNH, afin de disposer d'un « référentiel » pour chaque niveau infra-national. Ainsi, les évaluations périodiques seront basées sur des indicateurs homogènes, dont l'exploitation devrait faciliter l'élaboration et le suivi des plans d'accompagnement.

En ce qui concerne la mobilisation / valorisation des volontaires :

R5 : Généraliser les politiques de recrutement et fidélisation des volontaires, tout en restant attentif à leur ancrage dans les communautés en (i) valorisant la fonction des volontaires (ii) réalisant des recrutements ciblés (iii) mettant les volontaires à disposition dans le cadre de prestation de services (iv) en encourageant les AGR/IGR initiées par des volontaires (v) en consolidant des bases de données nationales et locales ;

En ce qui concerne la résilience des communautés :

R6 : Veiller à maintenir sur le moyen long terme l'esprit de solidarité et d'entraide ainsi que le niveau d'engagement des volontaires, même au-delà du projet, afin de faciliter la poursuite et pérennité des services et instances communautaires : CRRRC, Comités de gestion, FARN, Clubs des mères. Cela suppose de maintenir un bon niveau d'engagement des volontaires, qui devront rester en nombre suffisant, mobilisés, et motivés. Ainsi, ils pourront continuer leurs interventions auprès des communautés, repérer les signes de faiblesse et de lassitude et agir en conséquence. Il serait peut-être utile de prévoir également un accompagnement des communautés dans la perspective de susciter de leur part une plus grande implication dans des démarches concertées lors des différentes phases du projet : identification et formulation, mise en œuvre, évaluation ... Par exemple tout en restant sur le principe des kits (et lorsque cela est envisageable), on pourrait commencer en proposant le choix entre 2 ou 3 options sur le contenu du kit (par exemple variété des semences)

3 – LES RECOMMANDATIONS

SYNTHESE DES CONSTATS / CONCLUSIONS	RECOMMANDATIONS	DESTINATAIRES	PRIORITE ⁵
EN CE QUI CONCERNE L'AUTONOMIE DES BRANCHES LOCALES			
<p>Le programme 2022–2026 s'inscrit dans une démarche de continuité et d'adaptation stratégique, consolidant les acquis du programme précédent tout en alignant ses objectifs aux priorités institutionnelles. Il permet une consolidation des cycles précédents, avec une montée en autonomie des SNH.</p> <p>Plus fortes et autonomes, les SN accèdent ponctuellement à des financements internationaux comme partenaire local dans des projets portés par des ONG internationales, mais rarement « en direct » auprès de certains bailleurs (ex. UE). Des branches locales sont également à même de répondre directement à des appels à projets, mais cela reste encore aléatoire.</p>	<p>La CRB devrait maintenir sa stratégie d'intervention basée sur l'élaboration de programmes alignés plans stratégiques des SNH, et dans une logique d'accompagnements à long terme.</p> <p>En parallèle, la CRB pourrait utilement apporter un appui spécifique aux SN pour qu'elles puissent mieux valoriser leur compétences et expertises à l'international, notamment comme membre de consortium pilotés par des ONG internationale, en veillant à ce que les partenariats soient équitables</p>	CRB	MLT
<p>Les branches locales mettent en œuvre l'essentiel des activités, mais leur autonomie reste limitée par la centralisation des fonctions financières, logistiques et de planification.</p> <p>Les marchés de taille moyenne sont toujours traités par le siège, entraînant des lenteurs dans l'exécution des activités sur le terrain.</p>	<p>Poursuivre le renforcement des capacités des branches en matière de formulation de projets, gestion budgétaire et passation de marchés.</p> <p>Puis mettre en place un mécanisme de délégation progressive de la gestion des marchés de taille moyenne aux branches, en fonction de leurs capacités administratives et financières, afin de réduire les délais d'exécution et de rapprocher la prise de décision du terrain.</p>	SN, CRB	MLT
<p>Cependant les dispositifs d'accompagnement / professionnalisation des branches, souvent déployés de façon uniforme sur tout le territoire, prennent insuffisamment en compte les spécificités locales, ce qui</p>	<p>A partir notamment de l'exploitation des diagnostics des branches (ex. BOCA), il serait utile d'élaborer des dispositifs d'accompagnement et de professionnalisation des branches différenciés, et adaptés aux besoins locaux</p>	SN, CRB	MLT

⁵ CT : court terme ; MT : moyen terme ; MLT : moyen long terme ; LT long terme

SYNTHESE DES CONSTATS / CONCLUSIONS	RECOMMANDATIONS	DESTINATAIRES	PRIORITE ⁵
<p>limite la portée de la contextualisation de l'aide internationale.</p> <p>Le renforcement des capacités des staffs et des volontaires est réel mais souffre de l'absence d'un dispositif de planification différencié selon les besoins des branches.</p>	<p>spécifiques. Les plans pourraient être structurés autour d'un tronc commun à toutes les branches, et de programmes « sur mesure ».</p> <p>Ce plan de renforcement gradué, fondé sur des diagnostics (ex. BOCA) actualisés, permettrait un accompagnement plus équitable et efficace des staffs et volontaires des Branches en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compétences spécifiques - Développement des moyens d'agir, notamment pour la mobilisation des ressources locales via les AGR / IGR : infrastructures, gestion, exploitation, maintenance, ... 		
<p>Le renforcement des capacités et le soutien aux AGR / IGR, impactent positivement les moyens d'agir des branches locales et leur autonomie. Elles disposent de locaux, jouissent d'une bonne visibilité et gèrent des AGR / IGR.</p> <p>Cependant, au niveau local et communautaire, la performance de l'exploitation des AGR / IGR reste perfectible.</p>			
<p>Certaines SN (CRBu, CRRDC) ont mis en place des dispositifs de type assurance qualité pour caractériser les « branches qui fonctionnent bien », et identifier les forces et faiblesses de chacune.</p>	<p>Poursuivre et généraliser cette pratique, afin de disposer d'un « référentiel » pour chaque niveau infra national</p> <p>Ainsi les évaluations périodiques seront basées sur des indicateurs homogènes, dont l'exploitation devrait faciliter l'élaboration et le suivi des plans d'accompagnement.</p>	SN et Branches locales	MT
EN CE QUI CONCERNE LA MOBILISATION / VALORISATION DES VOLONTAIRES			
<p>C'est surtout l'important réseau de volontaires, qui constitue la principale ressource (humaine) mobilisable, et vecteur de la localisation. Conscientes de cet enjeu, les SN (notamment avec l'appui du la CRB), œuvrent pour leur développement, leur professionnalisation et leur fidélisation via différents axes stratégiques, dont le degré de mise en œuvre varie en fonction des pays.</p>	<p>Généraliser les politiques de recrutement et fidélisation des volontaires, tout en restant attentif à leur ancrage dans les communautés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de la fonction de volontaires : reconnaissance, intéressement, renforcement des capacités - Recrutements ciblés (cf. CRBu) - Mise à disposition (prestations de services) - Encouragement aux AGR / IGR initiées par des volontaires - Bases de données nationales et locales 	SN et Branches locales	LT

SYNTHESE DES CONSTATS / CONCLUSIONS	RECOMMANDATIONS	DESTINATAIRES	PRIORITE ⁵
EN CE QUI CONCERNE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES			
<p>Au plan opérationnel, les stratégies d'intervention génèrent un engagement actif des communautés, qui perçoivent rapidement les effets bénéfiques des nouvelles pratiques, et deviennent progressivement acteurs de leur propre développement. On observe des changements effectifs (propreté, assainissement, hygiène, solidarité, ..., et l'émergence de services aux communautés : accès à l'eau, FARN, 1ers secours, ...</p> <p>Mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation des communautés reste inégale selon les phases du cycle du projet (très forte / stratégique au moment de la conception, faisabilité, opérationnelle lors de la réalisation des activités, limité en matière de suivi /redevabilité), et ne s'inscrit pas dans une démarche réellement participative ; - Les effets positifs sont limités aux zones d'intervention du projet et leur pérennité est liée à la capacité des branches à poursuivre l'accompagnement au-delà du programme. 	<p>Veiller à maintenir sur le moyen long terme l'esprit de solidarité et d'entraide ainsi que le niveau d'engagement des volontaires, même au-delà du projet, afin de faciliter la poursuite et pérennité des services et instances communautaires : CCRRC, Comités de gestion, FARN, Clubs des mères. Cela suppose de maintenir un bon niveau d'engagement des volontaires, qui devront rester en nombre suffisant, mobilisés, et motivés. Ainsi, ils pourront continuer leurs interventions auprès des communautés, repérer les signes de faiblesse et de lassitude et agir en conséquence.</p> <p>Il serait peut-être utile de prévoir également un accompagnement des communautés dans la perspective de susciter de leur part une plus grande implication dans des démarches concertées lors des différentes phases du projet : identification et formulation, mise en œuvre, évaluation ...</p> <p>Par exemple tout en restant sur le principe des kits (et lorsque cela est envisageable), on pourrait commencer en proposant le choix entre 2 ou 3 options sur le contenu du kit (par exemple variété des semences)</p>	SN et Branches locales	LT

4 ILLUSTRATION DES BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

L'évaluation à permis d'identifier, au niveau de chaque pays, des bonnes pratiques significatives qui sont présentées ci-après.

Burundi

- Une gestion des volontaires performante

Croix Rouge du Burundi Bonne pratique n°1 : Une gestion performante des volontaires

Le contexte

Considéré comme la pierre angulaire de l'engagement associatif au sein du « mouvement Croix Rouge », le volontariat constitue l'un des 7 principes fondamentaux.

Au moment de l'élaboration de son Plan Stratégique 2014 – 2017, la CRBu affichait un effectif de 450 000 volontaires, et ambitionnait de le développer.

Afin d'ancrer ses interventions au niveau communautaire, et de faire des ménages sa base opérationnelle, la CRBu vise à :

- disposer d'au moins un volontaire par ménage,
- professionnaliser ses volontaires et ses staffs.

En parallèle la CRBu œuvre à réduire progressivement sa dépendance aux financements extérieurs

Les résultats

La CRBu a le plus grand réseau de volontaire par habitant au monde : plus de 600 000 volontaires recensés au moment du PS 2018 – 2021 (59% de femmes et 40% de jeunes*) ;

Elle dispose d'une base de données digitalisée au niveau du Siège (volontaires/membres, expertises disponibles, services rendus, revenus, partenariats charroi) régulièrement mise à jour via les 18 Branches ;

Le plan de mérite est mis en œuvre : c'est une des caractéristiques d'une « Branche qui fonctionne bien » ;

Il y a un développement significatif et constant de l'assistance communautaire via la mobilisation de moyens locaux et des IGR par les volontaires (+28% en 2023 par rapport à 2022).

Les réalisations

Pour le développement quantitatif et qualitatif des volontaires :

- Ancrage des volontaires dans les Unités collinaires
- Base de données des volontaires
- Plan de mérite des volontaires (2020)
- Recrutement ciblé des volontaires
- Développement des compétences des volontaires (CEPV*)
- Promotion de l'entrepreneuriat chez les volontaires et formations aux métiers utiles au développement communautaire : maçons, menuisiers, fontainiers, ...

Pour diversifier les sources de financement :

- Généralisation des IGR à tous les niveaux
- Sensibilisation des volontaires sur les contributions statutaires
- Valorisation des services offerts par les volontaires

Les leçons apprises

La CRBu adopte une approche holistique à travers laquelle les différents axes stratégiques se « nourrissent » les uns les autres :

- Le soutien aux IGR et le renforcement des compétences des volontaires (notamment / métiers « utiles » favorisent le développement de la solidarité communautaires ;
- Les recrutements ciblés œuvrent en faveur :
 - d'une connaissance / reconnaissance élargie de la Croix Rouge partout et dans tous les secteurs ;
 - de l'établissement de futurs partenariats (par ex. pour la valorisation des services des volontaires) ;
 - De la mobilisation spécifique de jeunes
- Le plan de mérite permet la reconnaissance du statut de Volontaire, et la fidélisation.

- Les Centres d'Encadrement, de Professionnalisation et de Perfectionnement des Volontaires (CEPV)

Croix Rouge du Burundi

Bonne pratique n°2 : Les Centres d'Encadrement, de Professionnalisation et de Perfectionnement des Volontaires (CEPV)

Le contexte

Dans un contexte de décentralisation administrative et de renforcement de l'ancrage communautaire, la Croix-Rouge du Burundi (CRBu) a mis en place les **CEPV** afin d'assurer la formation continue, l'encadrement technique et la professionnalisation des volontaires.

Ce dispositif vise à consolider les compétences locales, garantir la qualité des interventions et soutenir la montée en autonomie des branches et unités collinaires.

Les réalisations

- **Création de CEPV dans plusieurs collines**, actuellement reconnus comme **centres de secours communautaires**.
- Élaboration d'un **modèle de déploiement à 4 niveaux** :
 - *Le siège impulse* (orientations stratégiques et formation initiale),
 - *Le niveau provincial fait la promotion* (formation des niveaux communaux),
 - *Le niveau communal encadre* (transfert de compétences aux collines),
 - *Le niveau collinaire exécute* (mise en œuvre locale).
- Planification de **l'extension des CEPV à chaque commune**, avec subdivision en zones dotées de **CEPV de proximité**, pour assurer une capillarité maximale.
- Prévision **d'un équipement des centres** pour garantir des formations de qualité (matériel pédagogique, premiers secours, modules spécialisés).

Les résultats

- Renforcement du **leadership local et de l'expertise communautaire** : les volontaires deviennent formateurs, référents et acteurs-clés dans leurs localités.
- Amélioration de la **qualité des interventions communautaires** dans les domaines du WASH, de la nutrition, de la gestion des catastrophes, de la santé communautaire et de l'entraide sociale.
- Développement de **dynamiques d'apprentissage entre pairs** et de mutualisation des compétences.
- Meilleure **fidélisation et reconnaissance des volontaires**, à travers la professionnalisation progressive de leur engagement.
- **Réduction de la dépendance** aux appuis techniques extérieurs grâce à l'existence d'un savoir-faire endogène.

Les leçons apprises

- L'intégration des CEPV dans une **structure décentralisée et évolutive** permet une adaptation souple aux réalités locales.
- **L'approche en cascade** optimise les ressources humaines existantes et ancre les compétences au niveau communautaire.
- L'équipement des CEPV est essentiel pour assurer une **formation pratique de qualité** : l'investissement matériel conditionne l'efficacité de l'apprentissage.
- L'élargissement du réseau des CEPV **renforce la résilience des communautés** et leur capacité à répondre aux crises sans attendre des appuis extérieurs.
- L'**institutionnalisation** progressive des CEPV comme centres de référence permet de pérenniser les acquis et d'envisager leur valorisation dans d'autres programmes.

RDC

- Les initiatives de Clubs des mères

Croix Rouge de RDC

Bonne pratique : Les initiatives de clubs des mères

Le contexte

La Croix-Rouge accompagne les communautés en leur fournissant les moyens d'agir, tout en créant et en renforçant les liens nécessaires à la construction d'une résilience communautaire durable dans les zones d'intervention.

Dans cette optique, et afin de diversifier les opportunités économiques contribuant à la résilience des communautés, la Croix-Rouge soutient l'entrepreneuriat local en favorisant le développement d'activités génératrices de revenus au sein de groupements tels que les clubs de mères, à travers un appui matériel et une aide à l'entrepreneuriat. En effet, la Croix-Rouge œuvre à l'amélioration de l'autonomie financière des groupes de femmes, afin qu'elles puissent accroître leur indépendance et leur contribution à la dynamique communautaire.

Le programme 22-26 vise également à renforcer la cohésion sociale en encourageant la création de caisses de solidarité au sein des groupements, permettant ainsi de couvrir certains besoins fondamentaux, tels que l'accès aux soins de santé et le soutien aux ménages en situation difficile.

Les réalisations

- Soutien aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) des clubs des mères sensibles à la nutrition et respectueuses de l'environnement,
- Appui à la mise en place de mécanismes de solidarité bénéficiant aux plus vulnérables (femmes seules cheffes de ménages, veuves ou avec handicap).
- Développement des thèmes de sensibilisation sur la planification familiale et le VIH/SIDA lors des causeries organisées par les Relais Communautaires.
- Identification des femmes enceintes par les clubs des mères et les volontaires et les orienter vers les centres de santé pour bénéficier du traitement du paludisme (TPI).

Les résultats

- 5 clubs des mères sont installés et structurés
- Chaque club des mères a mis en place une activité génératrice des revenus sur fonds propre issus des contributions des membres
- Appui encours du projet en AGR aux clubs des mères après l'identification et l'étude de compte d'exploitation sur la rentabilité et l'impact négatif de l'environnement de chaque AGR choisie (Champs agricole de maïs, d'arachide et de Manioc)
- Mise en place des caisses de solidarité et de fonctionnement des clubs des mères dont le solde moyen disponible est respectivement 52200 CDF et 66000 CDF
- Identification des AGR supplémentaires (Moulin, Muni Boulangerie, muni entrepôt, élevage de petit bétail, pisciculture).
- Distribution de 150 arbres fruitiers aux clubs des mères
- Assistance des personnes vulnérables membre des clubs des mères

Les leçons apprises

- **Renforcement de l'autonomie locale** : La structuration des clubs des mères et leur capacité à financer leurs propres AGR démontrent l'importance d'une approche participative où les bénéficiaires deviennent acteurs de leur propre développement économique. L'existence de caisses de solidarité renforce cette autonomie en permettant aux membres de faire face à des besoins essentiels.
- **Diversification des sources de revenus** : L'identification de nouvelles activités (moulin, boulangerie, entrepôt, élevage, pisciculture) souligne la volonté d'étendre les opportunités économiques et d'optimiser la gestion des ressources pour une résilience accrue.
- **Soutien à l'accompagnement des communautés** : La Croix-Rouge pourrait s'appuyer sur cette catégorie de communauté pour diffuser les messages de sensibilisation, aussi bien au sein des clubs des mères qu'à l'extérieur, dans l'ensemble de la communauté.
- **Responsabilisation progressive des activités au sein de la communauté** : les activités seront transférées progressivement à la communauté afin qu'elle devienne pleinement actrice de son propre développement.

Rwanda

- Le Réseau d'Investissement Social (RIS)

Croix Rouge du Rwanda

Bonne pratique n°1 : Le réseau d'Investissement social (RIS)

Le contexte

Pour renforcer sa durabilité financière et réduire sa dépendance aux financements extérieurs, la Croix-Rouge Rwandaise (CRR) a mis en place en 2018 le Réseau d'Investissement Social (RIS).

Ce mécanisme vise à professionnaliser la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR), tout en garantissant une séparation claire entre les fonctions humanitaires et commerciales.

En favorisant l'autonomisation économique des branches locales, la pérennisation du volontariat et la redistribution interne des ressources, le RIS s'inscrit dans les principes de localisation de l'aide promus par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge (FICR). Il constitue une bonne pratique innovante et transposable, combinant vision stratégique, structuration institutionnelle et durabilité financière, tout en restant fidèle aux principes humanitaires.

À condition d'être encadré éthiquement, ce modèle pourrait inspirer d'autres Sociétés Nationales.

Les réalisations

- Création d'un département structuré (le RIS) chargé de la gestion économique au sein de la CRR.
- Gestion centralisée des actifs commerciaux (ex: hôtels, centres multifonctionnels, salles de formation) .
- Redistribution partielle des revenus générés vers les branches moins dotées, contribuant à une solidarité horizontale au sein du réseau CRR.
- Appui au développement de projets structurants, comme le centre multifonctionnel de Kigali à vocation commerciale.

Les résultats

- Renforcement de l'autonomie financière de la CRR : diversification des revenus hors financements externes.
- Redistribution interne des revenus vers les branches moins dotées.
- Préservation de l'intégrité humanitaire grâce à une séparation fonctionnelle entre action sociale et activité économique.
- Réduction des déséquilibres territoriaux par un mécanisme de solidarité interne entre branches.

Les leçons apprises

- Institutionnaliser la gestion des AGR renforce la redevabilité, la transparence et l'efficacité des investissements locaux.
- Encadrer les initiatives économiques par des lignes éthiques claires permet de rester aligné sur les principes humanitaires.
- Le RIS est un outil structurant pour la localisation de l'aide : il professionnalise la gestion locale tout en réduisant la dépendance aux bailleurs.
- Des **compétences spécialisées en gestion commerciale** sont essentielles pour garantir la viabilité du modèle.

- Le Soutien aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) des jeunes volontaires

Croix Rouge du Rwanda

Bonne pratique n°2 : Soutien aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) des jeunes volontaires

Le contexte

Dans le cadre du Projet PA 022-026, soutenu par la Croix-Rouge de Belgique (CRB) dans le cadre du Programme de Résilience Communautaire, les branches locales de la zone d'intervention ont constaté que les jeunes volontaires, bien que fortement engagés dans les activités communautaires, faisaient face à des difficultés économiques limitant leur disponibilité et leur engagement sur le long terme.

Pour y remédier, des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont été initiées par les jeunes eux-mêmes puis financées par le programme, en réponse à leurs besoins concrets.

Adaptées aux réalités locales, ces AGR leur permettent de couvrir leurs besoins de base, de développer une autonomie économique, tout en poursuivant leur mobilisation au service des communautés.

Ces initiatives ont été conçues de manière participative, avec un appui structuré des branches locales.

Les réalisations

- Mise en place des AGR dans les villages ciblés par le projet PA 022-026, avec un appui logistique et organisationnel.
- Initiatives portées par les jeunes volontaires : moulin communautaire, briqueterie artisanale, activités de transformation agroalimentaire, etc.
- Soutien à la structuration des jeunes en groupes de gestion ou comités locaux.
- Accompagnement technique, formation de base en gestion et mobilisation des moyens de démarrage.
- Suivi régulier par les encadreurs communautaires du programme de résilience.

Les résultats

- Stabilité économique minimale permettant de couvrir les frais de transport, d'alimentation ou de santé.
- Motivation renforcée des jeunes volontaires, grâce à un appui concret à leur quotidien.
- Réduction de l'exode rural : les jeunes trouvent une source de revenu dans leur localité.
- Amélioration de la participation aux activités de la Croix-Rouge, y compris dans les zones reculées.
- Dynamique collective renforcée : sentiment d'appartenance, solidarité, responsabilisation.
- Meilleure visibilité des jeunes comme acteurs de développement local, crédibilisant leur rôle dans la communauté.

Les leçons apprises

- L'implication directe des jeunes dans la définition et la gestion des AGR est un facteur clé de succès.
- Le soutien modeste mais ciblé produit un impact significatif lorsqu'il est aligné sur les réalités locales.
- Un accompagnement régulier et de proximité favorise la pérennité des initiatives économiques.
- Les AGR permettent non seulement de réduire la précarité mais aussi de valoriser l'engagement bénévole.
 - Ce type d'initiative constitue un levier concret de résilience communautaire, en phase avec les objectifs du programme soutenu par la CRB.

Burkina Faso

- La mise en place et l'autonomisation des Comités Villageois Croix-Rouge (CV/CR) inclusifs

Evaluation d'apprentissage sur la localisation de l'aide

Croix Rouge du Burkina Faso – Bonne pratique

Fiche de capitalisation n°1: La mise en place et l'autonomisation des Comités Villageois Croix-Rouge (CV/CR) inclusifs

Le contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action 2022–2026, des actions de renforcement de compétences ont été menées auprès des Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC) dans la commune de Tchérība. Ces actions visaient à améliorer la nutrition des enfants et des femmes en âge de procréer à travers la promotion de la bouillie enrichie à base de produits locaux.

Objectif général : Renforcer la reproduction communautaire des bonnes pratiques de nutrition infantile à domicile.

Objectifs spécifiques : (i) Transférer les compétences sur la fabrication des farines enrichies selon le principe des mélanges multiples (ii) Stimuler l'appropriation locale et l'initiative communautaire autour de la nutrition (iii) Promouvoir l'implication active des femmes dans la valorisation des acquis des démonstrations culinaires.

Facteurs de succès

- Formation adaptée et contextualisée des ASBC.
- Implication directe des femmes dans les démonstrations.
- Mise en valeur des ressources locales.
- Appui technique continu par les volontaires et agents de santé à base communautaires.

Les résultats

- Engagement actif des femmes dans la reproduction et la diffusion des bonnes pratiques de nutrition.
- Valorisation des denrées locales dans la production des farines.
- Renforcement du rôle des ASBC en tant que relais techniques et moteurs de la mobilisation communautaire.
- Effets positifs sur la disponibilité de la bouillie enrichie au sein des ménages.

Les leçons apprises

- Une approche basée sur l'autonomie des communautés est un levier essentiel de durabilité.
- L'organisation par petits groupes facilite la mise en pratique effective des connaissances acquises.
- L'appui de proximité des ASBC favorise la continuité et l'amélioration des pratiques nutritionnelles.

- La priorité aux cadres, prestataires et ressources locales

Evaluation d'apprentissage sur la localisation de l'aide

Croix Rouge du Burkina Faso – Bonne pratique

Fiche de capitalisation n°2: La priorité aux cadres, prestataires et ressources locales

Le contexte

Dans la mise en œuvre du Plan d'Action 2022–2026, les volontaires communautaires jouent un rôle clé dans la réalisation des activités de proximité (EVCa, VAD, causeries, etc.). Toutefois, ces volontaires présentent des niveaux d'instruction variés, et les animateurs chargés de leur suivi sont en nombre insuffisant pour assurer un accompagnement rapproché et régulier dans toutes les localités.

Objectif général : Améliorer la mise en œuvre des activités communautaires grâce à un mécanisme d'entraide entre volontaires.

Objectifs spécifiques : (i) promouvoir l'apprentissage entre pairs pour renforcer les compétences des volontaires (ii) optimiser l'assimilation des méthodes d'animation et d'outillage en contexte de ressources humaines limitées. (iii) Encourager l'organisation collective et solidaire des interventions communautaires.

Facteurs de succès

- Esprit de solidarité et de collaboration entre volontaires.
- Motivation intrinsèque des membres.
- Proximité géographique facilitant les échanges
- Autonomisation progressive des volontaires.

Les bonnes pratiques observées

Dans la zone de Torouba, les volontaires communautaires ont mis en place un système d'entraide basé sur le regroupement de villages rapprochés. Ils organisent ensemble les activités telles que les causeries éducatives, les visites à domicile, la réalisation des EVCa et le remplissage des outils de suivi. Ce travail collaboratif favorise l'apprentissage mutuel et renforce les compétences de ceux qui ont des difficultés initiales.

Résultats constatés

- Meilleure appropriation des techniques d'animation et des outils de travail.
- Renforcement de la cohésion entre les volontaires.
- Continuité des activités même en l'absence fréquente d'animateurs.
- Réduction des erreurs dans la conduite des activités de sensibilisation.

Les leçons apprises

- L'apprentissage entre pairs est un levier efficace pour pallier l'insuffisance d'encadrement technique.
- Les dynamiques locales spontanées renforcent l'appropriation et la qualité de la mise en œuvre.
- Encourager les regroupements opérationnels de villages facilite la coordination et le suivi des activités de terrain.

Mali

- L'introduction de semences adaptées et amélioration de la production

Evaluation d'apprentissage sur la localisation de l'aide

Croix Rouge du Mali – Bonne pratique

Fiche de capitalisation n°1: Introduction de semences adaptées et amélioration de la production

Le contexte

Dans le cadre du PA 2022 – 2026 « renforcement de la résilience aux crises et catastrophes », les communautés de la région de Koulikoro ont augmenté leurs moyens d'existence et opportunités économiques, grâce à l'utilisation de semences améliorées. Dans la continuité du précédent programme 2017-2021, la CRM a déployé des activités d'amélioration de la production agricole dans 5 communes du Cercle de Koulikoro identifiées pour leur vulnérabilité aux risques d'inondations (fluviales et pluviales), de santé et aux enjeux d'impact socio-économique liés à l'environnement (sécheresses, pluviométrie variable, dégradations des terres, épidémies, baisse de la productivité des sols, impact sur les activités féminines, etc.).

Les réalisations

- Mise en place de noyaux multiplicateurs semenciers de maïs, niébé et sorgho, en collaboration avec le service d'agriculture de Koulikoro ;
- Aménagement de parcelles, avec l'appui et l'encadrement des agents des sous-secteurs d'agriculture des communes ;
- Soumission de ces semences à un processus de certification ;
- Mise à disposition de ces semences aux agriculteurs ;
- Renforcement des capacités techniques des différentes parties prenantes ;

Les résultats

Les producteurs appuyés sont parvenus à un doublement de leur production. En effet, l'utilisation de semences améliorées combinée à de bonnes pratiques culturales, la formation sur de nouvelles techniques agricoles, l'organisation des producteurs en coopératives et l'implication des bénéficiaires dans l'identification des solutions aux besoins, ont été la clé du succès dans le processus d'amélioration de la production agricole.



Les leçons apprises

- Dans les zones climatiques difficiles, la sécurité alimentaire des communautés passe par l'utilisation de semences améliorées / précoces, l'adoption de techniques culturales agricoles de conservation et de restauration des sols, le renforcement des capacités, l'encadrement des services techniques et le suivi rapproché des équipes de projet ;
- Lorsque les bénéficiaires sont impliqués dès le départ dans la conception et mise en œuvre du projet, ils sont plus enclins à s'approprier les solutions proposées et à les maintenir sur le long terme.
- L'organisation en coopératives agricoles des producteurs crée un cadre de concertation, d'échanges d'expériences et d'entraide, de mutualisation des ressources, assurant un bon résultat et pérennisant les acquis du projet.

- La mise en place et l'autonomisation des Comités Villageois Croix-Rouge (CV/CR) inclusifs

Evaluation d'apprentissage sur la localisation de l'aide

Croix Rouge du Niger – Bonne pratique

Fiche de capitalisation n°1: La mise en place et l'autonomisation des Comités Villageois Croix-Rouge (CV/CR) inclusifs

Le contexte

Dans le cadre des activités du programme de renforcement de la résilience communautaire au Niger, la Croix-Rouge Nigérienne (CRN) avec l'appui de la Croix-Rouge de Belgique (CRB), a identifié la nécessité de structurer les dynamiques communautaires autour de comités villageois (CV/CRN) représentatifs et inclusifs impliquant toutes les couches sociales (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, groupes marginalisés).

Les Comités Villageois Croix Rouge sont des relais entre la CRN et les communautés villageoises. En tant qu'organes de proximité, ils jouent un rôle central dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des actions initiées dans les villages, ce qui est gage de leur pérennité.

Les réalisations

- Mise en place de 17 Comités Villageois Croix-Rouge (CV/CR) dans les nouveaux villages d'intervention, composés de membres issus des communautés locales et représentatifs de leur diversité.
- Appui à la structuration et à l'autonomie des CV/CR par :
 - Construction de sièges équipés (dispositif d'électricité solaire, mobilier, matériel de bureau);
 - Dotation en fonds pour le financement des Activités Génératrices de Revenus institutionnelles, adaptées aux contextes locaux (ex. vente de vivres, aliments bétail, dépôt pharmacie) ;
 - Formation sur l'EVCA, gestion AGR, PGI, volontariat, engagement communautaire ;
- Responsabilisation des CV/CR en transférant de ressources financières directement dans leurs compte pour la mise en œuvre d'actions identifiées dans leurs plans d'action.

Les résultats

- Les 17 CV/CR mis en place sont fonctionnels, visibles et reconnus par les autorités locales comme des acteurs clés du développement communautaire.
- Les 17 CV/CR disposent d'une autonomie financière grâce aux AGR institutionnelles mises en place, réduisant ainsi leur dépendance aux financements externes.
- La représentation des groupes vulnérables est assurée dans la composition des CV/CR et dans la planification des activités communautaires.
- Les CV/CR ont contribué activement à la mise en œuvre d'initiatives locales : sites maraîchers, puits villageois, actions de sensibilisation en santé, hygiène et nutrition, etc.

Les leçons apprises

- L'ancrage des CV/CR dans la réalité locale (représentativité, volontariat, lien aux autorités et aux communautés) est essentiel pour assurer leur légitimité et leur durabilité.
- L'autonomisation financière des CV/CR via des AGR institutionnelles renforce la pérennité des structures villageoises et favorise leur prise d'initiative.
- L'inclusion systématique des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap dans les CV/CR permet une meilleure représentativité et améliore la pertinence des actions menées.
- Le transfert direct de ressources et de responsabilités aux CV/CR favorise leur engagement et responsabilisation, à condition d'un accompagnement régulier.



NIGERIENNE

- La priorité aux cadres, prestataires et ressources locales

Evaluation d'apprentissage sur la localisation de l'aide

Croix Rouge du Niger – Bonne pratique

Fiche de capitalisation n°2: La priorité aux cadres, prestataires et ressources locales

Le contexte

- Le programme de renforcement de la résilience communautaire au Niger, mis en œuvre par la Croix-Rouge Nigérienne (CRN) avec l'appui de la Croix-Rouge de Belgique (CRB), vise à renforcer les capacités des communautés face aux vulnérabilités climatiques et socio-économiques.
- Dans un souci de cohérence avec les principes de la localisation de l'aide, le programme a adopté une stratégie claire de priorisation des ressources humaines et matérielles locales à tous les niveaux d'exécution. Cette orientation vise à favoriser l'ancrage territorial du programme, stimuler les économies locales et renforcer l'appropriation par les communautés bénéficiaires.
- Le fait que l'équipe du programme soit composée des personnes issues de ces communautés ou ayant une expérience significative de vie avec elles, leur confère une meilleure connaissance du contexte et améliore l'efficacité des interventions du programme.

Les réalisations

- Recrutement du personnel localement : l'ensemble des RH (cadres techniques, coordinateurs, volontaires) mobilisés par le programme est issu des zones d'intervention.
- Appui direct aux fournisseurs et artisans locaux : les CV/CR, appuyés par l'UGP, réalisent directement des achats de fournitures et services sur les marchés locaux (construction de sièges, latrines, forages, puits, etc.).
- Transferts financiers communautaires : les fonds pour certaines réalisations sont transférés directement sur les comptes des CV/CR, qui les utilisent auprès de prestataires locaux.
- Utilisation de matériaux et de main-d'œuvre disponibles localement pour la construction ou la réhabilitation des infrastructures communautaires (hangars FARN, magasins, puits villageois, etc.).

Les résultats

- Réduction des coûts logistiques et d'approvisionnement, grâce à l'utilisation des circuits locaux d'achat.
- Renforcement de l'économie locale : les artisans, commerçants et petites entreprises des zones d'intervention bénéficient directement des marchés du programme.
- Amélioration de l'appropriation communautaire : les populations se reconnaissent dans les réalisations qu'elles ont contribué à identifier et à mettre en œuvre avec des acteurs locaux.
- Gain de temps dans la mise en œuvre, les procédures étant allégées grâce à la proximité des fournisseurs et des équipes.
- Meilleure visibilité de la CRN dans les zones rurales, avec un ancrage renforcé via les volontaires communautaires.

Les leçons apprises

La mobilisation de ressources humaines locales qualifiées est possible et renforce la pérennité des actions lorsque les compétences sont accompagnées.

Les achats directs par les comités villageois Croix Rouge augmentent leur responsabilisation mais nécessitent un accompagnement étroit pour assurer la conformité administrative et technique.

Favoriser les prestataires locaux permet non seulement de soutenir l'économie, mais aussi de garantir une maintenance plus facile des infrastructures construites.

Cette approche exige une bonne coordination entre les différents niveaux de la CRN (national, régional, local) pour s'assurer que la qualité et les délais soient respectés.

- La planification participative avec les communautés à travers l'utilisation de l'EVCA

Evaluation d'apprentissage sur la localisation de l'aide

Croix Rouge du Niger – Bonne pratique

Fiche de capitalisation n°2: La planification participative avec les communautés à travers l'utilisation de l'Évaluation de Vulnérabilité et de Capacités Améliorée (EVCA)

Le contexte

Le programme de renforcement de la résilience communautaire au Niger mis en œuvre par la Croix-Rouge Nigérienne (CRN) avec l'appui de la Croix-Rouge de Belgique (CRB) a pour objectif de contribuer au renforcement de la résilience des communautés, ménages et personnes vulnérables dans 10 (nouveaux) villages de la commune rurale de Kiéché (région de Dosso) et dans 7 villages de la commune de Gaffati (région de Zinder) face aux changements climatiques et aux vulnérabilités sous-jacentes.

Dans ce cadre, la planification participative est apparue comme une approche pertinente et une condition essentielle à l'appropriation locale des interventions. L'outil EVCA (Évaluation de Vulnérabilité et de Capacités Améliorée) a été utilisé pour diagnostiquer les vulnérabilités, identifier les ressources communautaires et définir des plans d'action villageois.

Les réalisations

Formation des volontaires communautaires membres des Comités Villageois Croix-Rouge (CV/CR) sur l'outil EVCA dans les 17 villages d'intervention.

Mise en œuvre de sessions EVCA participatives, avec une forte mobilisation des femmes, des jeunes, des leaders traditionnels et des personnes en situation de handicap.

Élaboration de plans d'action villageois intégrant les priorités exprimées par les communautés : accès à l'eau, AGR, santé, nutrition, réduction des risques de catastrophes, etc.

Les résultats

- Meilleure compréhension des vulnérabilités spécifiques à chaque village, avec une cartographie claire des risques (climatiques, sociaux, sanitaires).
- Implication active des communautés dans la priorisation des actions, renforçant leur rôle d'acteurs du changement.
- Une diversification des interventions selon les spécificités locales (jardins de case, puits villageois, latrines familiales, activités génératrices de revenus, traitement de berges, etc.).
- Un renforcement de la légitimité des CV/CR, porteurs des dynamiques de résilience.

Les leçons apprises

- L'outil EVCA, s'il est bien maîtrisé, favorise une démarche inclusive et participative, notamment en milieu rural.
- L'implication des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes handicapées) dès la phase de diagnostic est cruciale pour garantir l'équité des réponses.
- La formation préalable des volontaires communautaires est indispensable pour assurer la qualité des processus EVCA.
- La prise en compte des plans d'action villageois dans les outils de programmation de la Croix Rouge Nigérienne (CRN) peut contribuer au renforcement de la pertinence et des la redevabilité du programme.
- La planification participative à travers l'EVCA permet un alignement efficace entre initiatives locales et les stratégies nationales de résilience.

Sénégal

- Les tantes "badiene n'gow" en lien avec la cohésion sociale et l'appropriation communautaire du projet

Evaluation d'apprentissage sur la localisation de l'aide

Croix Rouge Sénégalaise – Bonne pratique

Quand des *Bajenu Ngox* renforcent la cohésion sociale

Le contexte

En 2010, le Sénégal a mobilisé 8 600 femmes bénévoles comme intermédiaires entre les structures de la santé et la population.

« Cette initiative utilisait la figure de la bajen, la "marraine ou tante", la sœur du père qui a un rôle de confidente, pour confier à des femmes dynamiques, leaders reconnues dans leur quartier, un rôle dans la sensibilisation à la santé maternelle », (Rosalie Diop Sociologue, chercheuse au CRDI).

Ces femmes d'expériences ne sont pas des agents de santé. Leur forte probité morale force le respect des autres membres de la communauté et facilite leurs interventions.

À l'instar d'autres projets ou programmes, le PA 22-26 fait un recours aux *bajenu ngox* dans le cadre de ses activités communautaires, aux côtés des relais communautaires et des agents de santé communautaires.

Les réalisations

- Les *bajenu ngox* sont très engagées dans le développement de leurs communautés à travers la communication pour le changement de comportement auprès des femmes, adolescentes (jeunes mariées ou mères).
- Elles contribuent significativement à la réussite des programmes de vaccination, la planification familiale, la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes, en aidant la communauté à avoir une meilleure compréhension des pratiques de santé maternelle et infantile.
- De plus en plus sollicitées pour le règlement des conflits familiaux ou des brouilles entre voisins, elles arrivent à faire reculer des maris « difficiles » sur les questions liées à la gestion de leurs foyers (femmes et enfants) de même qu'elles arrivent à remettre des adolescents sur le droit chemin (drogues, déperdition scolaire, sexualité précoce, délinquance juvénile, etc.).



Les résultats

- Elles sont désormais des actrices très importantes dans la sensibilisation et la communication communautaire.
- Des chefs de ménages acceptent que leurs femmes suivent des programmes de planification familiale ou acceptent de payer les dépenses d'amélioration de l'alimentation de leurs enfants ou femmes enceintes/allaitantes à la suite des interventions de la *bajenu ngox*.
- Des époux ont été reconciliés, des adolescents (initialement chassés) sont réintégrés dans la cellule familiale suite aux bons offices des *bajenu ngox*.
- Les *bajenu ngox* évoquent tous les « sujets tabous » de la sexualité avec les adolescents en vue de prévenir les grossesses précoces

Les leçons apprises

- Il est nécessaire d'établir une passerelle entre tradition et modernité pour l'appropriation communautaire de certains programmes touchant à la santé maternelle et infantile (CPN, vaccination, nutrition, etc.)



- L'apport des volontaires dans la stratégie avancée de vaccination

Evaluation d'apprentissage sur la localisation de l'aide

Croix Rouge Sénégalaise – Bonne pratique

L'apport des volontaires de la CRS dans la stratégie avancée de vaccination

Le contexte

Au Sénégal, le Plan National de Développement Sanitaire et Social met l'accent sur la vaccination au niveau communautaire. Il en est de même pour les politiques de santé communautaire dont le Plan Stratégique National de Santé Communautaire qui met en place un dispositif sanitaire de proximité basé sur une responsabilisation des collectivités territoriales et des populations.

C'est ainsi qu'au niveau communautaire, on retrouve aussi bien les agents de santé communautaire, les relais communautaires, les *bajenu ngax*, que les volontaires de la CRS, entre autres acteurs.

En effet, la CRS est sollicitée par le l'Etat sénégalais comme auxiliaire des pouvoirs publics, dans les domaines de la santé, la sécurité routière et des opérations de secours. La CRS dispose d'un vivier important de volontaires fidélisés et formés pour accomplir les missions assignées telles que leur participation aux stratégies avancées de vaccination organisées dans le cadre du PEV.

Les réalisations

La PA 22-26 a permis le recrutement de 300 volontaires des communautés cibles et le renforcement de leurs capacités dans la prévention et la réponse aux risques environnementaux et sanitaires (premiers secours et Évaluation de Vulnérabilité et de Capacité Améliorée (EVCA).

Les volontaires comprennent et évaluent les vulnérabilités locales et appuient les ICP dans leurs déplacements pour les stratégies avancées dans les localités éloignées du poste de santé et souvent difficiles d'accès et/ou assez peuplées.

Cependant, ils s'assurent que toutes les femmes sont informées sur la date et l'heure de la venue de l'ICP, appuient le déplacement du matériel assez nombreux et lourd (surtout lorsque l'ICP est une femme), appuient le remplissage des carnets de vaccination.

En concert avec les *Bajenu ngax*, ils appuient l'organisation des causeries sur la santé maternelle et infantile et les démonstrations culinaires le cas échéant.



Les résultats

La présence des volontaires et leur dynamisme dans la communication et la sensibilisation permet de réduire la réticence de la population à fréquenter à temps les structures sanitaires. Cette réticence est fortement alimentée par la circulation de fausses informations sur la pratique de la CPN et le suivi des jeunes enfants.

Dans les zones du projet, les volontaires de la CRS pallient l'insuffisance des ressources humaines au niveau des postes de santé en ce qui concerne la vaccination.

Les actions des volontaires facilitent et améliorent l'accessibilité des populations locales lors des stratégies avancées (éloignement/enclavement de certains postes de santé), réduit les risques de déphasage entre la présence du vaccin et la non disponibilité des mamans sur le lieu et à l'heure indiquée.

La présence des volontaires facilite les stratégies avancées et rassurent les mamans qui ont des appréhensions sur les vaccins administrés à leurs enfants.

Les leçons apprises

La présence des volontaires favorise une appropriation locale des stratégies avancées.

La présence des volontaires issus de la communauté contribue à faire reculer les fausses croyances populaires sur les vaccins et certains mauvaises pratiques nutritionnelles.

Les volontaires de la CRS contribuent efficacement au bon fonctionnement des postes et cases de santé souvent en déficit de personnel.

